

# **REGLEMENT DU TOURNOI DU TENNIS CLUB SIRAULT**

## **Tournoi de Simples**

Du 29 Mai au 8 Juin 2025

1) Le tournoi se joue sous le patronage de l'A.F.T. et selon les règles de la F.R.B.T.

2) Téléphone de contact: 0476/654514.

Les premiers matches débiteront dès le jeudi 29 Mai.

3) Le tournoi se jouera sur 3 terrains extérieurs en brique pilée. Le juge – Arbitre se réserve le droit de faire appel à des terrains extérieurs au club en cas de nécessité.

4) La tenue de tennis et le Code de conduite seront d'application.

5) La clôture des inscriptions est prévue pour le mardi 27 Mai 20hrs. Le tirage au sort est programmé pour le mercredi 28 Mai à partir de 9 hrs. Les horaires seront disponibles à partir du mercredi 28 Mai dès 18 hrs. Les participants ne seront pas convoqués et sont tenus de prendre connaissance de leur programmation sur [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) !!!

6) Droit d'inscription par catégorie, y compris les redevances fédérales: 15€. Toute inscription est définitive. Le droit d'inscription reste dû même si le joueur ne se présente pas au tournoi.

7) Chaque joueur devra compléter les horaires de disponibilité sachant que :

- l'absence d'information signifie disponibilité totale

- disponibilité de minimum 1 journée le 1er week-end

8) Le juge-arbitre tranchera tout cas non-prévu au présent règlement. Le juge-arbitre se réserve également le droit de refuser une inscription qui pourrait empêcher le bon déroulement du tournoi.

9) Chaque joueur devra se munir de 4 balles en bon état et être présent ¼ d'heure avant l'heure prévue pour la rencontre.

Le Juge-Arbitre: Mairesse Philippe

Les J-A Adjoints: Vandriessche Eric, Dubois Christine.

Approuvé par l'AFT.

Pour le comité régional : Hautem Nicolas